



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE
Committee of Ministers
Comité des Ministres

Internet : <http://www.coe.int/cm>

Résolution CM/ResDip(2008)1 concernant le règlement révisé du Diplôme européen des espaces protégés

*(adoptée par le Comité des Ministres le 20 février 2008,
lors de la 1018e réunion des Délégués des Ministres)¹*

Annexe 5 : Plan type pour les rapports annuels

Rapport annuel pour l'année ~~2019~~2019 - 2020

Les rapports annuels doivent faire apparaître les modifications par rapport à l'année précédente, dans des termes dynamiques de gestion et de fonctionnement et ne doivent pas se limiter à présenter des données de base. Tout nouveau texte ou carte introduisant une modification dans l'état de la zone devra être joint au rapport annuel.

Etat : France

Nom de la zone : Parc national du Mercantour

Année et nombre d'années depuis l'octroi ou le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés : 10 ans (octroi en 1993 puis renouvellements en 1998, 2003 et 2008)

Autorité centrale concernée :

Nom : Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie
Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature
Direction de l'eau et de la biodiversité - Sous-direction des espaces naturels

Adresse: Arche de la Défense - F-92055 La Défense Cedex - FRANCE

Tél : +33 1 40 81 29 94

Fax :

e-mail : deb@developpement-durable.gouv.fr

www :

Autorité responsable de la gestion de la zone diplômée :

Nom : Etablissement public du Parc National du Mercantour
~~Monsieur Christophe Viret, directeur~~[Madame Aline Comeau, Directrice](#)

Adresse : 23, rue d'Italie - BP 1316 – F- 06006 NICE Cedex 1 - FRANCE

Tel : +33 4.93.16.78.88

Fax :

e-mail : aline.comeauchristophe.viret@mercantour-parcnational.fr

www : www.mercantour.eu-parcnational.fr

¹ Telle qu'amendée par la Résolution CM/ResDip(2014)2 le 2 juillet 2014, lors de la 1204e réunion des Délégués des Ministres.

1. **Conditions** : Lister ici toutes les conditions dont l'octroi ou le renouvellement du Diplôme européen a été assorti. Expliquer soit comment les conditions ont été totalement mises en œuvre, soit les progrès dans leur mise en œuvre. Veuillez également indiquer toute difficulté, non encore résolue, que vous avez pu rencontrer.

N/A

2. Recommandations : Lister ici toutes les recommandations dont l'octroi ou le renouvellement du Diplôme européen a été assorti. Expliquer soit comment les recommandations ont été totalement mises en œuvre, soit les progrès dans leur mise en œuvre. Veuillez également indiquer toute difficulté, non encore résolue, que vous avez pu rencontrer.

1. continuer d'œuvrer à la mobilisation et à l'inclusion complète des dernières communes qui n'ont pas encore adopté la charte du parc : nous travaillons avec les communes non adhérentes au travers d'actions sur leur territoire, afin d'instaurer de la confiance et de l'envie. Typiquement pour 2020, le chantier de requalification de la maison du parc de Saint-Etienne-de-Tinée, maison du Parc valléenne pour la Tinée mais située sur une commune non adhérente, a été réalisé. La commune y a porté un intérêt majeur, qui s'est traduit par une contribution financière au projet de requalification. Par ailleurs, le programme des animations du parc se déploie chaque année sur les communes adhérentes, de même que sur les communes non adhérentes, bien que dans une moindre mesure. Le journal du parc y est diffusé en toutes boîtes, afin de faire connaître les actions du Parc et de susciter intérêt et envie un sentiment d'appartenance aux valeurs du Parc national.

2. consentir tous les efforts possibles et rechercher des possibilités de financement afin que la gestion du parc et les activités et projets de recherche scientifique, de surveillance, d'éducation et de sensibilisation du public, ainsi que les partenariats avec les communes, qui sont autant d'aspects importants, puissent être réalisés d'une manière harmonieuse : De nombreux projets cofinancés sont mis en œuvre : en mobilisant largement les financements INTERREG ALCOTRA : PITER ALPIMED, CclimaTT, PITEM BIODIVALP, LEMED IBEX, PITER Terres-Mont-Viso MONVISO. Ces démarches sont par ailleurs conduites en partenariat avec l'Ente di Gestione Aree Protette et permettent à un large panel d'actions de trouver des financements (actions de connaissance de la biodiversité, de gestion des milieux et espèces menacés, d'accompagnement au déploiement d'un tourisme durable sur le territoire du PNM et de sensibilisations et valorisation du territoire). En complément d'autres financements externes sont mobilisés, notamment, Plan national loup 2018-2022, LIFE WOLFALps, marque Esprit Parc (financements Région), etc., agence de l'eau. Pour la suite, le Parc poursuit de la recherche de financement pour pouvoir poursuivre les projets engagés : POIA espèces arctico-alpines, recherche de mécénat, mise en place d'une plateforme de dons envisagée pour 2021, discussions avec les collectivités régionale et départementale pour soutenir les projets écotouristiques.

3. maintenir un suivi régulier des grands carnivores et d'autres espèces clés, notamment en coopération avec les régions et pays voisins : ce maintien est assuré dans le cadre du projet WOLFALps eu dont l'objectif est d'améliorer la coexistence entre les activités humaines et le loup. Ce programme comprend des partenaires italiens, slovènes et autrichiens. Par ailleurs le Parc est membre du et du réseau loup et met en œuvre du le Plan national loup avec la mise en place d'un programme de suivi du déplacement des meutes par pièges photographiques.

4. rechercher la meilleure solution possible dans le cas spécifique de la route du col de la Bonette (« piste de la Moutière » ou « route de la Bonette », baptisée « Requalification Bonette ») pour que cette voie (et le secteur de la zone centrale du parc qu'elle traverse) reste une expérience, notamment pour les automobilistes, en réduisant toutefois le plus possible les retombées négatives sur la nature et en sensibilisant les automobilistes aux objectifs du parc national : en cours dans une excellente dynamique- le cadre d'un dynamique partenariale avec la Métropole Nice Côte d'Azur et l'ensemble des parties prenantes de cette route. Le dynamique doit être poursuivie pour basculer de la phase pré-étude à des phases plus opérationnelles de mise en œuvre sur le terrain d'un dispositif de mise en interprétation et de gestion partagée de la route (retard lié au COVID et aux élections).

5. poursuivre la coopération et les travaux transfrontaliers avec le parc naturel des Alpes-Maritimes ainsi que l'examen de la possibilité de créer un parc international Alpi Marittime-Mercantour, en concertation avec les autorités de la France et de l'Italie ; continuer d'œuvrer à une intégration croissante : Le travail partenarial se poursuit dans le cadre des différents projets cités au point 2. Par ailleurs les deux dernières années ont permis aux deux parcs de déployer leur outil commun (GECT Parc européen / Parc europeo Alpi Marittime Mercantour) eu lui faisant porter directement des financements européens au bénéfice de l'ensemble du territoire transfrontalier. Par ailleurs, la possibilité d'aller plus loin dans l'intégration est en cours de réflexion notamment grâce à la possibilité de voir l'Ente di gestione Aree Protette se transformer à court terme en Parc national.

3. Gestion du site : Lister ici toute modification dans la gestion du site détenant le Diplôme européen, en ce qui concerne les environnements terrestre et aquatique (si applicable), et en ce qui concerne les agents et les ressources financières, depuis l'envoi du dernier rapport annuel au Conseil de l'Europe. Veuillez également indiquer toute difficulté, non encore résolue, que vous avez pu rencontrer.

Pas d'évolution notable

4. Frontières : Détailler tout changement apporté aux frontières du site détenant le Diplôme européen depuis l'envoi du dernier rapport annuel au Conseil de l'Europe. S'il y a des changements, veuillez joindre une carte appropriée à ce rapport. Veuillez également indiquer toute difficulté, non encore résolue, que vous avez pu rencontrer.

Une nouvelle commune, Barcelonnette, a adhéré à la charte du Parc, commune qui n'était pas dans le périmètre initial de création du Parc. Un décret en conseil d'état en date du 29/08/2018 officialise cette initiative inédite en France. [A ce jour, aucune autre modification de périmètre à court terme n'est envisagée.](#)

5. Autres informations : Lister ici toute autre information, concernant le site détenant le Diplôme européen, que vous estimez nécessaire de fournir au Conseil de l'Europe.

Néant

Les sections suivantes du formulaire doivent seulement être remplies pour l'année précédant le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés, c'est-à-dire année 4 après l'octroi du Diplôme européen ou année 9 après son renouvellement.

6. Patrimoine naturel (description abiotique générale: géomorphologie, géologie et hydrogéologie, habitats, flore, faune, paysage) – Etat de conservation

1. Milieu : modifications ou altérations des milieux d'origine naturelle ou anthropique, accidentelles ou durables, effectives ou prévisibles : En attente d'expertises plus poussées suite à la tempête Alex qui a durement affecté les infrastructures des vallées de la Roya, de la Vésubie et de la Tinée les 2-3 octobre 2020

~~1. Milieu : modifications ou altérations des milieux d'origine naturelle ou anthropique, accidentelles ou durables, effectives ou prévisibles : pas de changements En attente d'expertises plus poussées suite à la tempête Alex qui a durement affecté les infrastructures des vallées de la Roya, de la Vésubie et de la Tinée les 2-3 octobre 2020~~

2. Flore et végétation : évolution des populations florales et du tapis végétal; causes présumées : **pas de changements**

3. Faune : modification des populations sédentaires ou migratrices ; lieux de concentration, de ponte ou de reproduction : **changement avec la découverte d'une population de loutre d'Europe (Lutra lutra) sur le bassin de la Roya. quelques changements comme par exemple, le maintien d'une augmentation des populations de Tétralyx sur des sites qui ont été mis en défend (des randonneurs en hiver) par le Parc**

7. Patrimoine culturel et contexte socio-économique

7.1 Patrimoine culturel

7.1.1 Changements concernant le patrimoine culturel : **changement** avec la poursuite finalisation de l'étude d'un — patrimoine archéologique découvert en aire d'adhésion et qui continue de faire l'objet de fouilles sous — maîtrise d'ouvrage du Parc

7.2 Contexte socio-économique

7.2.1 Changements concernant le contexte socio-économique : **pas de changements** Atteinte majeure à l'équilibre socio-économique des vallées impactées par la tempête Alex les 2-3 octobre 2020 (Roya Vésubie, Tinée), avec l'inaccessibilité de certaines vallées ou services, potentiellement pour un temps long, et la destruction directe d'infrastructures et de constructions. Des réflexions sont en cours pour déterminer le meilleur modèle économique pour la reconstruction, basé sur la valorisation des patrimoines et qui soit résilient et durable. Le COVID avait par ailleurs déjà affecté l'équilibre économique des vallées, comme de tout le territoire national, mais sans que l'on soit en mesure d'en évaluer le niveau à ce stade.

8. Intérêt pédagogique et scientifique

8.1 Visiteurs – Politique d'information

8.1.1 Infrastructures d'accueil et information du public (bâtiments, brochures, plans, cartes, etc.) : **changements** avec la poursuite de l'isolation thermique et de l'amélioration de la scénographie de certaines maisons du Parc et la redynamisation de la vente des produits pédagogiques. En particulier, requalification complète de la muséographie de la maison du Parc de Saint-Etienne-de-Tinée autour de la thématique du changement climatique. Amélioration de points d'accueil du Public (signalétique, mobilier...), mise en place d'expositions estivales dans le cadre du programme d'animations du Parc.

8.1.2 Fréquentation et comportement des visiteurs (nombre, répartition dans l'espace et le temps) : **pas de changement** Changement majeur observé en 2020 dans un contexte de déconfinement. Augmentation substantielle des flux sur les sites majeurs avec un public souvent non averti des règles de comportement en milieu naturel et en aire protégée. A posé des problèmes de conflits d'usage et de dégradation. Nécessité d'anticiper la gestion des flux 2021, notamment avec ce nouveau public, et dans un contexte où certaines vallées ne seront peut-être pas accessibles suite à la tempête Alex (risque de reports de flux).

8.1.3 Visites particulières (personnalités, groupes, etc.) : **changements** plusieurs visites dont celle du Prince Albert II de Monaco dans le cadre des festivités de l'anniversaire des 40 ans du parc Visites institutionnelles suite à la tempête Alex (Président de la République, ministres, députés, Prince Albert II de Monaco).

8.2 Recherche scientifique

8.2.1 Recherches en cours ou terminées (observation, expérimentation; recensement ou inventaire des espèces figurant aux annexes de la Convention de Berne, etc.) : **changements** avec la réalisation de plusieurs atlas de la biodiversité communale et la réalisation d'inventaires généralisés de la biodiversité dans les vallées du haut Verdon et de la Moyenne Tinée.

8.2.2 Publications scientifiques : **changements** avec des publications scientifiques dont des descriptions de nouvelles espèces pour la science. Publication notamment des résultats grand public des « Explor'nature de Barcelonnette (2017) et de Sospel (2018). publication imminente des résultats des ABC de la biodiversité de Sospel et de Uvernet-Fours. Publication des actes du colloques 40 ans de recherches dans le Mercantour

9. Description de la zone (vulnérabilité, statut juridique de protection, régime foncier, documentation)

1. Modifications d'ordre législatif ou réglementaire : **pas de changements** Nouvel arrêté réglementant la pratique du vélo-véolo e du VTT en coeur de Parc

2. Modifications du régime foncier (domanialisation, locations, etc.) : **pas de changements**

3. Extension ou aliénation, nouvelles affectations (par exemple en réserves intégrales) : **pas de changements** changement : constitution d'un comité de pilotage, rédaction du plan de gestion et du règlement de la réserve intégrale de Roche Grande dans le haut Var qui sera validée définitivement début 2021

10. Gestion de la zone (plan de gestion, budget et personnel)

6.1. Aménagements effectués

10.1.1 Interventions écologiques sur la flore et les biotopes ; contrôle de la faune : **changements** avec le

[lancement du nouveau dispositif lagoQuiet en faveur du Lagopède alpin pendant sa période de reproduction](#) ~~mesures et actions diverses en faveur de plusieurs espèces et habitats (Tétras-lyre, Gypaète barbu, bouquetins, zones humides, etc.~~

- 10.1.2 Protection contre les éléments naturels (feux, régime des eaux): **pas de changements**
 - 10.1.3 Voies d'accès et de circulation (pistes, chemins, parkings, signalisation, clôtures, etc.): **changements** avec des travaux de consolidation de plusieurs pistes et sentiers, sans compter l'entretien régulier des 550 km de sentiers
 - 10.1.4 Equipement de séjour (refuges d'observation ou d'étude): **pas de changements**
 - 10.1.5 Gestion des déchets: **pas de changements**
 - 10.1.6 Utilisation de systèmes d'énergies renouvelables : **Changement** mise en place de panneaux solaires sur les bâtiments du Parc de Saint-Etienne-de-Tinée rénovés en 2020 (+ isolation des bâtiments + installation d'une chaudière à bois)
- 6.2. Gestion
- 10.2.1 Service administratif : modifications intervenues: **pas de changements**
 - 10.2.2 Service de gardiennage : modifications intervenues: **pas de changements**
 - 10.2.3 Mesures de police intérieure: **changements** avec divers arrêtés et autorisations du directeur
 - 10.2.4 Infractions et dégradations ; poursuites judiciaires: **changements**. ~~Un~~ plusieurs nouveau contentieux ~~en 2020~~ x sont en cours de traitement et des ; plus de 90 infractions ~~ont été relevées~~ avec suites pénales en 2020 (nette augmentation par rapport à 2019)

11. Incidence de l'octroi du Diplôme européen des espaces protégés

Une reconnaissance par les visiteurs et une satisfaction en interne ~~en cette année des 40 ans et des centaines de manifestations et d'expositions organisées pour l'occasion~~